

Luxembourg, le 20 février 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Le contournement de Junglinster a été ouvert à la circulation en date du 18 septembre 2015. Des mesures de modération du trafic sur la route nationale N11 peuvent dorénavant être envisagées afin d'augmenter la qualité de vie des riverains concernés. En outre, le décompte des travaux effectués au contournement se situe environ 6% en-dessous du montant antérieurement prévu dans le devis.

Partant j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- *Un groupe de travail a-t-il déjà été convoqué en vue de l'élaboration de plans et de la coordination des travaux de réduction de la circulation sur la N11 ?*
- *Quelle pourra être l'enveloppe financière pour ce projet ?*
- *Est-il prévu d'y intégrer un espace du type « shared space » ?*
- *Quelles seront les répercussions sur le projet « Mëtt Lënster » déjà entamé ?*
- *Quelles seront les incidences sur le transport en commun?*
- *Monsieur le Ministre est-il déjà en mesure de m'informer quant au début provisoire des travaux ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gilles BAUM

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu